

# LE DOSSIER N'EST PAS CLOS

DIRECTION ET  
FONCTIONNEMENT  
DE L'ÉCOLE

Notre échelle des valeurs  
ne sert pas à monter,  
mais à **grandir.**



## N'EN JETEZ PLUS, LA COUPE EST PLEINE

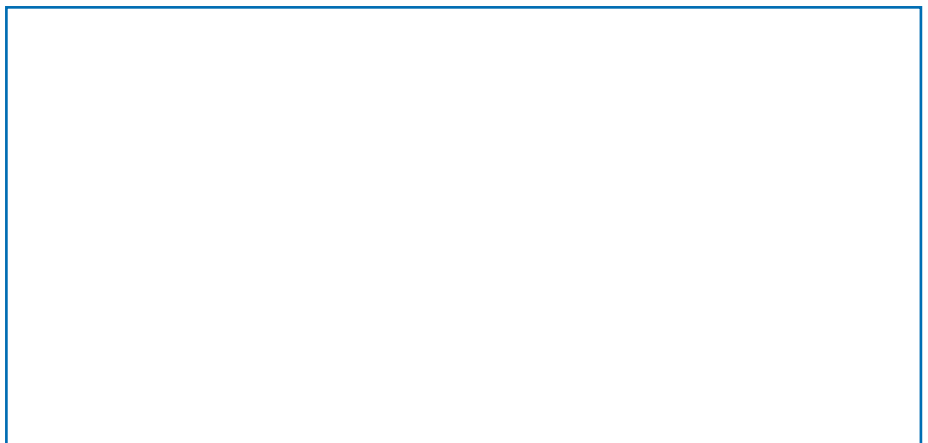
L'année passée aura vu se multiplier les tâches des directeurs et directrices d'école.

Au hit-parade de la mise en place précipitée, le plus souvent non concertée, quelques mesures "phares" comme le droit d'accueil, les stages de remise à niveau, la modification des obligations de service des enseignants, la généralisation de l'accompagnement éducatif,...

Le plus souvent, les contrats des emplois de vie scolaire n'ont été reconduits qu'à la suite d'une forte implication des personnels.

Le SNUipp a saisi le ministère pour renouveler sa demande de réouverture du dossier de la direction d'école. L'augmentation de la charge de travail, les responsabilités nouvelles et le nombre de directions vacantes, réclament des mesures rapides qui ne peuvent se limiter à une augmentation des indemnités.

Le SNUipp s'adresse dès cette rentrée à l'ensemble des directrices et directeurs d'école. Il propose aux écoles d'adresser une lettre ouverte à chaque Inspecteur d'Académie et au ministre de l'Éducation Nationale.





ERROR: undefinedresource  
OFFENDING COMMAND: findresource

STACK:

/0  
/CSA  
/0  
/CSA  
-mark-